

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

Acharnement. Parce qu'elle a informé de l'épidémie à Wuhan, Zhang Zhan, 37 ans, arrêtée il y a plusieurs mois, risque la prison pour « diffusion de fausses informations ». Elle est dans un centre de détention à Shanghai, mais pas ceux qui ont menti effrontément et réprimé dès les premiers jours...

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1^{er} Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

Une escalade de la répression. A Hong Kong, le verdict est tombé ce 2 décembre : la prison pour Wong, Chow et Lam, trois militants médiatiquement connus, qui avaient manifesté avec des dizaines de milliers d'autres, voire parfois des millions, pendant un an à partir de juin 2019 contre le projet de loi d'extradition du gouvernement et les violences policières. Et c'est précisément pour une manifestation exigeant une enquête indépendante sur les « violences » des forces de l'ordre qu'ils ont été inculpés et condamnés. Joshua Wong a écopé de treize mois et demi de prison, Agnes Chow de dix mois et Ivan Lam de sept mois. Ils avaient plaidé coupable et été placés en détention. Wong écrit : « *Nous rejoignons maintenant la lutte en prison aux côtés de nombreux manifestants courageux, moins visibles mais essentiels dans le combat pour la démocratie et la liberté de Hong Kong* ». Car il faut savoir que plus de 10 000 jeunes et travailleurs ont déjà été arrêtés ! Le célèbre magnat de la presse Jimmy Lai a lui aussi été embastillé, mais pour fraude, ces jours-ci.

Dans le collimateur... Le gouvernement de Hong Kong, sélectionné par le Parti communiste chinois au pouvoir à Pékin, menace les fonctionnaires de licenciement s'ils expriment des opinions différentes du gouvernement et leur interdit de manifester, les avertissant que leur promotion dépendrait de leur loyauté. Il veut sélectionner les journalistes par une accréditation officielle, il radie un instituteur pour avoir parlé de liberté d'expression, il fait demander aux soignants hospitaliers de justifier leur absence lors de la grève, enfin il fera sans doute juger prochainement Lee Cheuk-yan, le secrétaire de la confédération syndicale indépendante HKCTU. Quand on voit le blanc-seing que ce gouvernement accorde à la compagnie d'aviation Cathay, gros employeur privé de Hong Kong qui procède au licenciement sec de 5300 salariés et à la révision des contrats de travail des salariés épargnés, quand on apprend en outre que Cathay décide de ne plus reconnaître les syndicats ni les négocia-

tiations collectives sans que le pouvoir y trouve à redire, on se dit que le pouvoir a manifestement décidé de s'attaquer au mouvement ouvrier.

Le démineur Cathay. Après les licenciements à effet immédiat début novembre, les salariés de Cathay qui en avaient réchappé étaient sommés, le jour même de l'annonce des licenciements, de signer un nouveau contrat de travail dans les deux semaines. Ce nouveau contrat instaurait des pertes de salaire pouvant aller jusqu'à 40% pour les hôtesses et stewards et 60% pour les pilotes !

Le syndicat des hôtesses et stewards (FAU), qui représente les 8 000 agents de Cathay, a vu toutes ses revendications rejetées ! Quant au syndicat des pilotes, qui représente 2200 pilotes, la direction ne veut plus le reconnaître. Enfin, la traditionnelle négociation annuelle de fin d'année a été arbitrairement annulée par la direction de Cathay. La directrice Jeanette Mao (sic!) a ainsi déclaré le 27 novembre à propos des négociations avec les syndicats : « *Le moment est venu de passer à autre chose que ces pratiques désuètes des années 1970 qui ne conviennent plus au monde moderne* ». C'en serait fini de la négociation collective avec les syndicats et des accords d'entreprise qui s'appliqueraient à tous, car la direction annonce qu'elle veut traiter avec chaque employé individuellement par communication numérique ! Cathay prépare-t-il le terrain aux autres entreprises ?

Non au diktat de Cathay ! « *Ce que fait Cathay Pacific, c'est créer un très mauvais précédent pour toutes les entreprises en supprimant notre pouvoir de négociation collective* », rétorque la direction syndicale du FAU, qui a refusé de se plier à ce diktat et a lancé le 27 novembre un appel à contresigner pour le respect du droit à la négociation collective (voir au verso). La Commission Enquête Chine a transmis aussitôt cet appel à Droits ouvriers en Chine qui l'a relayé à tous les syndicats français.

Si le Parti communiste chinois voulait annoncer que les syndicats indépendants de Hong Kong doivent se soumettre, il ne s'y prendrait pas autrement. Cela sert également d'avertissement aux travailleurs

de Chine continentale : pas question de constituer des syndicats qui seraient indépendants du pouvoir ! Cet acharnement contre les militants de Hong Kong à propos des questions de libertés démocratiques vise en fait à terroriser sur tout le territoire chinois ceux qui s'aviseraient de parler ou de s'organiser librement.

Rien n'est joué... La cheffe du gouvernement de Hong Kong a bien essayé de briser la résistance des personnels soignants organisée par leur nouveau syndicat mais ces personnels ont massivement décidé et organisé la grève de cinq jours. Alors, le pouvoir a annoncé les pires sanctions contre les grévistes pour finalement devoir y renoncer et se contenter de ne pas payer les jours de grève de ces fonctionnaires.

S'il faut absolument que rien ne fasse obstacle à l'exploitation de ceux qui n'ont que leurs bras à louer, de ces pilotes et hôtesses de Cathay à Hong Kong comme des livreurs de repas ou des ouvriers du Guangdong, la province voisine, il n'empêche que la tâche est à remettre sans cesse à l'ordre du jour. Car à cette exploitation répondent des formes innombrables et diverses de résistance de la part des travailleurs.

On lira à ce propos (voir au verso) les raisons de la manifestation le 16 novembre d'un millier d'ouvriers intérimaires devant les portes de l'usine Foxconn à Chengdu. China Labor Watch, qui rapporte cet événement, montre comment le système des agences de placement permet à Foxconn, l'exploiteur au service des multinationales Apple et autres, et aux employeurs d'une façon générale de se soustraire à leurs obligations de salaire et de protection sociale.

Tout va bien, on vous dit... Le secteur manufacturier a progressé en novembre à un rythme record, les services aussi, 10,09 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés cette année, au-delà de l'objectif et avant même la fin de l'année ! Peut-être... c'est bien peu après les 50 à 200 millions d'emplois, selon les sources, qui ont disparu dans la crise économique et sanitaire.

Nous avons reçu plusieurs rapports de nos correspondants chinois que nous publierons à partir du prochain numéro.

Un appel du syndicat des personnels de bord de Cathay



Le 21 octobre, Cathay Pacific a annoncé le licenciement d'environ 6 000 personnes et l'introduction de nouvelles conditions de service à tout le personnel de cabine restant. Le nouveau contrat comprend une réduction permanente de salaire jusqu'à 36% et une réduction des avantages sociaux, car c'est dans les détails que le diable se cache. De plus, une nouvelle clause « Accord syndical » a été ajoutée au contrat, rendant tout accord conclu à l'avenir sans obligation de s'appliquer à tous les personnels navigants commerciaux (PNC). Il est évident que les nouvelles conditions ne sont pas seulement destinées à réduire les coûts d'exploitation, mais aussi à abaisser le statut de notre syndicat FAU.

Le syndicat des agents de bord de Cathay Pacific FAU représente plus de 75% des PNC basés à Hong Kong. Au cours des dix dernières années, nous avons maintenu un dialogue ouvert avec la direction et avons profité de l'occasion de la négociation annuelle de fin d'année pour examiner les salaires, les avantages et

tous les sujets qui préoccupent le plus les personnels. Chaque année, après un véritable échange d'idées et de réflexions, la direction et le syndicat parviennent à un accord sur des domaines qui contribuent à améliorer les conditions de travail du personnel de cabine. Les entreprises de Hong Kong prêtent attention à cet accord annuel car elles en suivent les résultats, y compris le niveau d'augmentation de salaire. Il ne fait aucun doute que cet accord est significatif à la fois en interne et en externe.

Cependant, la société a annoncé l'annulation de la négociation de fin d'année et s'est montrée réticente à signer un accord collectif avec le syndicat, car elle croit que cette tradition pourrait empêcher la société d'aller de l'avant. Nous sommes déçus que la société ait décidé d'abandonner cette tradition et de nous priver du droit de négocier au nom de la majorité des PNC. Il est évident que Cathay Pacific fait tout pour déprécier le statut du FAU et affaiblir notre pouvoir de négociation collective.

C'est à coup sûr un autre exemple de Cathay Pacific éreintant les droits du travail et réprimant le syndicat après les licenciements et l'introduction de nouvelles conditions de service inéquitables. Nous craignons que ces changements ne soient le prélude à une attaque contre le droit de négociation collective et aggravent les inégalités en matière d'emploi à Hong Kong. Nous demandons à Cathay Pacific Airways d'engager les négociations annuelles de la fin de l'année 2020 et de perpétuer cette tradition dans les années à venir pour protéger nos droits au travail.

Nous aimerions avoir votre soutien dans ce combat. Aidez-nous en signant cette pétition en ligne comme première étape. Aucun homme n'est une île. Nous devons nous unir pour renforcer les droits syndicaux et ceux en matière d'emploi.

Signez et partagez cette pétition :
<https://forms.gle/LgAPvsD7iNkZJ1m6A>
Nous sommes tous concernés. S'il doit s'agir d'un changement permanent, alors cela deviendra NOTRE combat permanent. »

Chez Foxconn, « on appâte les ouvriers avec des primes et puis on les jette comme des malpropres »

Le 16 novembre, à 8 heures, environ 1000 ouvriers intérimaires de Foxconn se sont rassemblés à l'entrée principale de la zone C de l'usine Foxconn à Chengdu pour exiger que les agences de placement leur versent les primes promises et dues. La municipalité a envoyé plus de 100 policiers pour contrôler la manifestation. Vers 11 heures, la police a amené une douzaine de bus pour transporter les travailleurs à une négociation avec les agences d'intérim et Foxconn.

Les travailleurs avaient entrepris début novembre de faire circuler un appel sur WeChat (application de messagerie sur smartphone) afin de s'organiser pour se faire entendre : chaque jour, ils manifestaient à une centaine devant l'entrée principale de l'usine Foxconn. Le 13 novembre, ces ouvriers avaient écrit sur une banderole : « Les agences d'intérim de Foxconn sont malhonnêtes, elles mettent la main sur l'argent durement gagné des travailleurs » : les agences d'intérim Tianzao, Yongxinghe, Siyang et autres n'avaient toujours pas versé les primes dues en août, septembre et octobre.

Chez Foxconn, pas de contrat de travail Foxconn !

L'usine de Foxconn à Chengdu soustrait généralement le recrutement de ses ouvriers auprès de multiples sociétés de main-d'œuvre. Pour les travailleurs, primes et bonus sont promis pour les pics d'activité. Ces sociétés intermédiaires s'adressent alors aux agences d'intérim qui signent ensuite un contrat avec les travailleurs. Les ouvriers sont ensuite envoyés à l'usine. Foxconn n'a donc pas besoin de signer un contrat avec les tra-

vailleurs qui travaillent sur ses chaînes de production.

Foxconn échappe ainsi à ses responsabilités juridiques d'employeur. Si les travailleurs souffrent d'arriérés de salaire, ils ne peuvent poursuivre Foxconn devant un tribunal car ils n'ont pas signé de contrat avec l'usine. Des travailleurs disent : « Foxconn a besoin de recruter des travailleurs, mais il ne signe pas de contrat de travail avec eux. Ils font cela pour pouvoir pressurer davantage les travailleurs, qui sont traités comme des esclaves. On les appâte avec des primes, on les piège dans l'usine, on les presse, et puis on les jette comme des malpropres. »

Lorsqu'une usine emploie des travailleurs intérimaires, elle n'a pas besoin de cotiser à la sécurité sociale ni au fonds de logement pour eux, et elle n'est pas tenue pour responsable de leurs éventuels accidents du travail. Les ouvriers préfèrent passer par les agences d'intérim pour bénéficier des primes et bonus promis, car le salaire mensuel d'un travailleur embauché directement par cette usine de Chengdu se monte à 2000 yuans (250 euros), mais seulement 1100 yuans après déduction des cotisations sociales et charges diverses. Insuffisant pour vivre... Ainsi, un ouvrier raconte que sur 80 collègues, 65 sont intérimaires et seulement 5 ouvriers embauchés.

L'escroquerie

Il y a un salaire de base, les primes étant versées plus tard et à certaines conditions. Il faut par exemple que Foxconn donne aux agences d'intérim la liste des employés effectivement présents. Comment les agences de placement parviennent-elles à ne pas payer les salaires dus ? Par exemple, le 14 novembre, une ouvrière s'est rendue

au bureau de Baiwang Service pour demander son dû et elle a découvert que le bureau était sans employé. Il n'y avait que quelques sièges et une table basse. Un autre employé a indiqué que l'agence qui l'employait n'avait pas encore reçu de Foxconn la liste des employés. Donc pas de versement des primes. Or les primes sont le plus gros du salaire !

L'ouvrier signe un contrat avec l'agence, où le salaire de base sera payé mais les primes de 6000 à 8000 yuans (donc 3 à 4 fois le salaire de base) ne seront perçues que si l'ouvrier a travaillé 55 jours à l'usine. Mais si la liste des travailleurs fournie par Foxconn n'est pas arrivée, l'ouvrier doit continuer à travailler à l'usine. Certains ont été contraints de travailler encore deux mois, d'autres davantage.

L'agence peut aussi prétendre que Foxconn ne leur a pas encore versé l'argent et l'ouvrier devra reprendre le travail pour une semaine au taux horaire de base. Et pas question de démissionner car l'ouvrier perdrait alors toutes ses primes !

Maigres salaires et retards des versements poussent les travailleurs à faire des heures supplémentaires pour maintenir leurs moyens de subsistance. Certains affirment que, depuis septembre, Foxconn avait demandé aux ouvriers de travailler de 8h à 20h, certains ayant travaillé 13 jours avant de pouvoir se reposer. Un congé pris mais non accordé équivaut à la perte des primes... Les travailleurs ne peuvent même pas démissionner librement : ils doivent avoir travaillé trois mois complets et donner un préavis de quinze jours avant de pouvoir le faire sous peine de perdre leurs primes.

Source : China Labor Watch, 16 novembre